

Paris, le 18 septembre 2018

Objet : FCPI Partenariat & Innovation 3 – Quatrième distribution

Cher Investisseur,

Vous êtes détenteur de parts A du Fonds Commun de Placement dans l'Innovation (FCPI) PARTENARIAT & INNOVATION 3 (FR0010788919), constitué en décembre 2009 et géré par notre société.

Après une phase d'investissement visant à constituer un portefeuille de sociétés innovantes, le FCPI PARTENARIAT & INNOVATION 3 accompagne ces sociétés dans leur développement et a déjà réalisé plusieurs opérations de cessions.

Les dernières cessions ont permis au FCPI de générer suffisamment de liquidités pour pouvoir procéder à sa quatrième distribution, d'un montant unitaire de **6,20 € par part A**.

Compte tenu du nombre de parts que vous détenez, vous recevrez un montant de **Montant distribué euros**. Avec cette quatrième distribution, s'ajoutant aux versements de 105 € par part intervenus en novembre 2015, de 15 € en juillet 2016 et de 8 € en juin 2017, vous aurez perçu un montant de 134,20 € par part A, soit **134,20% du montant de votre souscription**.

Cette distribution sera effectuée, **à partir du 25 septembre 2018**, par virement sur votre compte dans l'établissement bancaire qui détient vos parts ou, pour les porteurs en nominatif pur, par chèque.

Pour les personnes physiques domiciliées fiscalement en France, cette distribution fait l'objet d'une retenue à la source des contributions sociales au taux de 17,20%.

Nous poursuivons activement la recherche d'opportunités de cession des dernières participations détenues en portefeuille et espérons être en mesure de réaliser d'autres distributions d'ici la fin de vie du fonds.

En vous remerciant de votre confiance, nous vous prions d'agréer, Cher Investisseur, l'expression de nos salutations respectueuses.

L'équipe Small Cap